



Conseil Municipal du 10 avril 2025

Comptes financiers uniques de l'exercice 2024

Rapport sur les comptes 2024

Ce rapport présente les comptes afférents à l'exercice 2024, en exécution du budget principal et des quatre budgets annexes de la commune.

Pour chacun des budgets concernés, la présentation est structurée en trois parties :

1. L'exécution budgétaire, avec les prévisions et réalisations qui expliquent la formation des résultats ;
2. L'évolution des dépenses et des recettes ;
3. La situation financière et les principales données 2024.

Le bilan de la gestion pluriannuelle en autorisations de programme est présenté à la fin de ce rapport.

RAPPORT SUR LES COMPTES 2024

BUDGET PRINCIPAL

I. L'exécution budgétaire du budget principal

I.1. Section de fonctionnement du budget principal

Dépenses de fonctionnement en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°
Charges à caractère général (011)	23 672 755,00	23 570 874,71	100 %
Charges de personnel (012)	65 466 400,00	65 333 416,55	100 %
Atténuations de produits (014)	601 600,00	587 936,65	98 %
Autres charges de gestion courante (65)	16 260 985,00	15 960 748,57	98 %
Charges financières (66)	1 575 000,00	1 570 863,97	100 %
Charges spécifiques (67)	61 971,00	45 514,09	73 %
Dotations provisions et dépréciations (68)	178 821,00	178 815,71	100 %
Dépenses réelles de l'exercice	107 817 532,00	107 248 170,25	99 %
Virement section d'investissement (023)	3 659 616,00	-	NS
Opér. d'ordre entre sections (042)	3 648 340,00	8 831 134,56	242 %
Dépenses totales de l'exercice	115 125 488,00	116 079 304,81	101 %

Le taux de réalisation des charges de fonctionnement s'élève globalement à 100,8%, malgré le fait que le virement à la section d'investissement (chapitre 023) ne soit jamais exécuté.

Le dépassement des 100% s'explique par le fait que les écritures de cessions, enregistrées au chapitre 042, ne font pas l'objet d'une prévision au budget.

Pour les seules opérations réelles (chapitres 011 à 68), le taux de réalisation est de 99,5%.

Recettes de fonctionnement en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°
Atténuations de charges (013)	1 023 981,00	998 223,64	97 %
Produit services, domaines, ventes (70)	8 363 390,00	8 346 569,44	100 %
Impôts et taxes (73)	57 898 500,00	57 898 500,00	100 %
Fiscalité locale (731)	36 676 473,00	37 176 888,53	101 %
Dotations et participations (74)	7 671 313,00	7 481 007,03	98 %
Autres produits de gestion courante (75)	1 100 006,00	1 224 400,51	111 %
Produits financiers (76)	4 685,00	4 685,70	100 %
Produits spécifiques (77)	28 900,00	4 132 284,96	14299 %
Reprises sur provisions et dépréciat. (78)	101 340,00	101 336,70	100 %
Recettes réelles de l'exercice	112 868 588,00	117 363 896,51	104 %
Opér. d'ordre entre sections (042)	565 900,00	1 653 652,81	292 %
Recettes totales de l'exercice	113 434 488,00	119 017 549,32	105 %

Le taux de réalisation des produits de fonctionnement est de 104,9%.

Toutefois, il convient de retraiter ce chiffre :

- du produit des cessions d'immobilisations (4,103 M€), exécuté au compte 775 du chapitre 77 produits spécifiques mais prévu en recettes d'investissement au chapitre 024 ;
- des opérations d'ordre entre sections (chapitre 042) qui intègrent les écritures relatives aux cessions d'immobilisations selon le même principe que les dépenses d'ordre à savoir sans crédits ouverts.

Le taux de réalisation des recettes réelles retraité du produit des cessions d'immobilisations est de 100,3%.

L'écart le plus important se trouve en valeur absolue sur le chapitre 731 qui a enregistré en toute fin d'année 2024 des rôles supplémentaires et en valeur relative sur le chapitre 75 avec le solde d'un rattachement de charges non utilisé et des remboursements d'assurance supérieurs à la prévision.

Recettes-dépenses de fonctionnement totales de l'exercice €	2 938 244,51
Résultat de fonctionnement n-1 reporté €	1 691 000,00
Résultat de fonctionnement de clôture €	4 629 244,51

Compte tenu de ces réalisations, le résultat de fonctionnement de l'exercice atteint +2 938 244,51 €. En ajoutant le report à nouveau 2023, le résultat de clôture 2024 s'élève à +4 629 244,51 € en fonctionnement.

I.2. Section d'investissement du budget principal

Dépenses d'investissement en €	Prévisions	Réalizations	tx réel°	RàR
Immobilisations incorporelles (20)	870 226,00	322 177,39	37 %	448 232,55
Subventions d'équipement versées (204)	688 870,44	274 883,46	40 %	250 169,87
Immobilisations corporelles (21)	18 237 900,37	15 492 008,73	85 %	2 067 709,29
Immobilisations en cours (23)	7 832 643,60	7 827 996,01	100 %	0,00
Emprunts et dettes assimilées (16)	5 384 000,00	5 351 011,35	99 %	900,00
Participations et créances rattachées (26)	61 700,00	61 600,00	100 %	0,00
Autres immobilisations financières (27)	1 129 210,00	1 000 000,00	89 %	0,00
Opérations pour compte de tiers (454/4581)	9 581 000,00	5 212 274,25	54 %	0,00
Dépenses réelles de l'exercice	43 785 550,41	35 541 951,19	81 %	2 767 011,71
Opér. d'ordre entre sections (040)	565 900,00	1 653 652,81	292 %	-
Opérations patrimoniales (041)	1 400 000,00	1 018 437,45	73 %	-
Dépenses totales de l'exercice	45 751 450,41	38 214 041,45	84 %	2 767 011,71

Avant restes à réaliser, le taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement atteint 81%. Après restes à réaliser, ce taux monte à 87%.

Les dépenses d'équipement, incluant les opérations pour le compte de la Métropole, s'élèvent à 29,129 M€.

Parmi les principales opérations, auxquelles est ajouté le dernier paiement pour le bowling (0,31 M€) au chapitre 16, il est possible de citer :

- le nouveau bâtiment des services techniques 4,5 M€ ;
- le théâtre de l'Olivier 3,5 M€ ;
- les acquisitions immobilières dont le second paiement pour les terrains de l'AFPA et du bowling 6,3 M€ ;
- le marché global de performance énergétique 2,7 M€ ;
- divers travaux dans les bâtiments 2,0 M€ ;
- le parc de réalité virtuelle 1,2 M€ ;
- l'extension du port des Heures Claires 1,0 M€ ;
- la sécurité (CCFF, CSU, alarmes, vidéoprotection ...) 1,0 M€ ;
- le self au groupe scolaire Jules Ferry 0,7 M€ ;
- le pôle social des Echoppes 0,4 M€ ;
- les tennis couverts d'Entressen 0,4 M€ ;
- le matériel roulant 0,4 M€ ;
- les subventions aux véhicules et vélos électriques et aux façades 0,3 M€ ;
- les études pour le nouveau centre social du Prépaou 0,2 M€ ;
- le chenil des Maurettes 0,2 M€.

L'attribution de compensation d'investissement est intégrée aux dépenses d'équipement et s'élève à 18.326 €.

Les dépenses financières s'élèvent à 6,412 M€, avec à titre principal le remboursement en capital de la dette pour 5,039 M€, le versement d'une nouvelle avance en compte courant d'associés à la SEM pôle aéronautique pour 1 M€ et le dernier paiement pour l'acquisition du bowling.

Les dépenses d'ordre concernent le transfert à la section de fonctionnement des subventions d'investissement reçues et les écritures sur cessions (chapitre 040) ainsi que des écritures patrimoniales et d'avances sur marchés (chapitre 041).

Les restes à réaliser 2024 s'élèvent à 2,767 M€ en dépenses d'investissement :

- remboursement de caution pour 900 € ;
- logiciels et études pour 0,448 M€ ;
- subventions d'équipement pour les façades et les véhicules électriques pour 0,250 M€ ;
- acquisitions immobilières pour 0,427 M€ ;
- différents travaux d'aménagement ou de démolition pour 0,610 M€ ;
- divers matériels, équipements et mise en place de liaisons (5G privée, fibre) pour 1,030 M€.

Recettes d'investissement en €	Prévisions	Réalizations	tx réal°	RàR
Subventions d'investissement (13)	7 949 839,00	2 537 649,60	32 %	5 234 354,00
Emprunts et dettes assimilées (16)	13 705 000,00	8 320 919,43	61 %	5 400 000,00
Immobilisations incorporelles (20)	20 000,00	20 000,00	100 %	0,00
Immobilisations corporelles (21)	0,00	58,00	NS	0,00
Dotations, fonds divers et réserves (10)	7 583 922,62	7 583 929,54	100 %	0,00
Autres immobilisations financières (27)	2 809 741,00	1 580 264,06	56 %	1 000 000,00
Produits cessions d'immobilisations (024)	4 330 000,00	-	NS	0,00
Opérations pour compte de tiers (454/4582)	5 320 459,38	5 736 928,76	108 %	0,00
Dépenses réelles de l'exercice	41 718 962,00	25 779 749,39	62 %	11 634 354,00
Virement de la section de foncton. (021)	3 659 616,00	-	NS	-
Opér. d'ordre entre sections (040)	3 648 340,00	8 831 134,56	242 %	-
Opérations patrimoniales (041)	1 400 000,00	1 018 437,45	73 %	-
Recettes totales de l'exercice	50 426 918,00	35 629 321,40	71 %	11 634 354,00

Le taux de réalisation des recettes réelles d'investissement est de 62% avant restes à réaliser.

Toutefois, le chapitre 024 n'est jamais réalisé, puisque le produit des cessions d'immobilisations est comptabilisé en exécution au compte 775 de la section de fonctionnement (cf I.1). Aussi, le taux de réalisation des recettes réelles d'investissement s'élève hors chapitre 024 à 69% avant restes à réaliser et à 100% après restes à réaliser.

Les recettes réelles d'investissement comptabilisées sur 2024 relèvent à titre principal des subventions reçues (2,538 M€), de l'emprunt long terme (6,800 M€), du FCTVA et de la taxe d'aménagement (2,760 M€ et 0,580 M€), des réserves (4,244 M€), de l'acompte sur la cession des terrains AFPA (1,518 M€), du remboursement du solde de l'avance en compte courant d'associé par la SEM pôle aéronautique (1,0 M€) et des remboursements ou avances sur les opérations en maîtrise d'ouvrage déléguée ou transférée par la Métropole (5,737 M€).

Les restes à réaliser en recettes se montent à 11,634 M€. Outre 5,4 M€ d'emprunts et 1,0 M€ de créances financières (nouvelle avance en compte courant d'associés à la SEM Pôle aéronautique), les subventions s'élèvent à 5,234 M€ s'agissant des engagements donnés par la Région, le Département, la Métropole et l'Etat pour à titre principal les projets suivants : services techniques municipaux, Nexus, chenil, plantation d'arbres dans les écoles, MGPE.

Recettes - dépenses d'investissement totales de l'exercice €	-2 584 720,05
Solde d'investissement n-1 reporté €	-4 675 467,59
Solde d'investissement de clôture €	-7 260 187,64
Solde des restes à réaliser d'investissement €	8 867 342,29
Solde d'investissement cumulé de clôture €	1 607 154,65

Le solde d'investissement de l'exercice est négatif de 2 584 720,05 €. En ajoutant le solde d'investissement 2023, le solde d'investissement de clôture est de -7 260 187,64 €. En ajoutant les restes à réaliser, le solde d'investissement cumulé de clôture 2024 est de +1 607 154,65 €.

Ce résultat doit être retraité de l'excédent provisoire des opérations en délégation ou transfert de maîtrise d'ouvrage de la Métropole. En effet, les conventions de transfert de maîtrise d'ouvrage prévoient des appels de fonds calculés sur des dépenses prévisionnelles qui dépassent l'exercice et ce dispositif conduit en fin d'exercice à un décalage entre recettes et dépenses. L'excédent provisoire de l'ensemble des opérations s'élève à 4 852 993,64 €.

Aussi, l'affectation du résultat de fonctionnement devra tenir compte de cet excédent afin de couvrir par une affectation en réserves le solde d'investissement retraité du bilan des opérations avec la Métropole à fin 2024.

II. Evolutions des dépenses et recettes 2024 du budget principal

II.1. Evolution de la section de fonctionnement du budget principal

Dépenses de fonctionnement en €	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Evol°
Charges à caractère général (011)	26 908 443,63	23 570 874,71	-12 %
Charges de personnel (012)	68 314 492,33	65 333 416,55	-4 %
Atténuations de produits (014)	525 854,39	587 936,65	12 %
Autres charges de gestion courante (65)	14 779 290,37	15 960 748,57	8 %
Charges financières (66)	1 373 190,74	1 570 863,97	14 %
Charges except./spécifiques (67)	7 070,91	45 514,09	544 %
Dotations provisions et dépréciations (68)	184 072,00	178 815,71	-3 %
Dépenses réelles de l'exercice	112 092 414,37	107 248 170,25	-4 %
Opér. d'ordre entre sections (042)	5 527 274,73	8 831 134,56	60 %
Dépenses totales de l'exercice	117 619 689,10	116 079 304,81	-1 %

Les charges de fonctionnement baissent globalement de 1% entre 2023 et 2024.

La progression des dépenses d'ordre s'explique par le volume des cessions d'immobilisations (cf infra recettes de fonctionnement).

Pour les charges réelles, la baisse est de 4%. Ce chiffre doit être retraité des changements de périmètre de l'exercice 2024 : fin des conventions de gestion avec la Métropole et recrutement des personnels de la maison de la danse.

A périmètre constant, les charges réelles sont stables.

Dépenses réelles de fonctionnement en k€	2023	2024	Evolution 24/23
Charges à caractère général (011)	26 908	23 571	-12,4%
	Evolution à périmètre constant		-7,3%
Charges de personnel (012)	68 314	65 333	-4,4%
	Evolution à périmètre constant		0,5%
Autres charges de gestion courante (65)	14 786	15 961	7,9%
Charges financières (66)	1 373	1 571	14,4%
Divers (014, 67, 68)	710	812	14,4%
TOTAL	112 092	107 248	-4,3%
	Evolution à périmètre constant		0,0%

La maîtrise remarquable des charges de personnel et la baisse des charges générales, avec le reflux du coût de l'énergie, ont permis de stabiliser à périmètre constant les charges 2024 à leur niveau 2023 malgré la forte progression des autres charges de gestion courante (chapitre 65) avec la prise en charge par la commune des gratuités des transports scolaires (0,24 M€) et la forte augmentation de la contribution à l'ex régie du centre équestre Le Deven.

L'augmentation des charges financières s'est poursuivie à un rythme moindre, avec un impact limité puisque ce poste représente moins de 1,5% des dépenses réelles.

L'augmentation du chapitre 014 s'explique par la progression de la contribution au fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC, cf III.2. b) et par le remboursement des acomptes de dotation forfaitaire perçus en début d'année 2024 (cf III.2. c).

Recettes de fonctionnement en €	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Evol°
Atténuations de charges (013)	1 417 740,75	998 223,64	-30 %
Produit services, domaines, ventes (70)	13 281 711,84	8 346 569,44	-37 %
Impôts et taxes (73)	57 359 495,00	57 898 500,00	1 %
Fiscalité locale (731)	36 745 857,67	37 176 888,53	1 %
Dotations et participations (74)	8 384 882,08	7 481 007,03	-11 %
Autres produits de gestion courante (75)	1 168 218,56	1 224 400,51	5 %
Produits financiers (76)	4 582,00	4 685,70	2 %
Produits except./spécifiques (77)	1 379 146,00	4 132 284,96	200 %
<i>dont cessions immobilisations</i>	<i>1 374 916,00</i>	<i>4 103 281,00</i>	<i>198 %</i>
Reprises sur provisions et dépréciat. (78)	168 146,00	101 336,70	-40 %
Recettes réelles de l'exercice	119 909 779,90	117 363 896,51	-2 %
Opér. d'ordre entre sections (042)	2 892 382,31	1 653 652,81	-43 %
Recettes totales de l'exercice	122 802 162,21	119 017 549,32	-3 %

Les produits de fonctionnement diminuent de 3% avec -43% pour les opérations d'ordre et -2% pour les opérations réelles.

En retraitant le produit des cessions d'immobilisations du chapitre 77, en forte progression avec 4,103 M€ contre 1,375 M€ en 2023, les recettes réelles baissent de 4,4% compte tenu de la fin des remboursements au titre des conventions de gestion. Sans cet effet, à périmètre constant, la baisse est minime avec -0,4% et s'explique par la fin du filet de sécurité (chapitre 74) et la diminution du montant des remboursements d'électricité (chapitre 013) que la progression des impôts et taxes, pénalisée par la baisse de l'attribution du FPIC et des rôles supplémentaires, n'a pas compensé.

Les recettes d'ordre sont en diminution compte tenu d'opérations exceptionnelles sur amortissements en 2023. Elles concernent majoritairement les écritures sur cessions d'immobilisations.

II.2. Evolution de la section d'investissement du budget principal

L'investissement concerne par définition des éléments non récurrents. La comparaison est toutefois possible afin d'apprécier l'évolution des dépenses d'équipement et des dépenses financières qui relèvent du cycle d'investissement et d'éléments techniques.

Dépenses d'investissement en €	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Evol°
Immobilisations incorporelles (20)	222 646,66	322 177,39	45 %
Subventions d'équipement versées (204)	196 690,56	274 883,46	40 %
Immobilisations corporelles (21)	14 724 939,63	15 492 008,73	5 %
Immobilisations en cours (23)	7 864 209,71	7 827 996,01	0 %
Dotations, fonds divers et réserves (10)	796 195,95	0,00	-100 %
Subventions d'investissement (13)	316 000,00	0,00	-100 %
Emprunts et dettes assimilées (16)	5 971 456,51	5 351 011,35	-10 %
Participations et créances rattachées (26)	61 700,00	61 600,00	0 %
Autres immobilisations financières (27)	492 792,00	1 000 000,00	103 %
Opérations pour compte de tiers (454/8.1)	3 417 874,83	5 212 274,25	53 %
Dépenses réelles de l'exercice	34 064 505,85	35 541 951,19	4 %
Opér. d'ordre entre sections (040)	2 892 382,31	1 653 652,81	-43 %
Opérations patrimoniales (041)	15 316 476,67	1 018 437,45	-93 %
Dépenses totales de l'exercice	52 273 364,83	38 214 041,45	-27 %
dont opérations d'équipement+tiers	26 426 361,39	29 129 339,84	10 %
dont dépenses financières	7 638 144,46	6 412 611,35	-16 %
dont opérations d'ordre	18 208 858,98	2 672 090,26	-85 %

La forte baisse des opérations d'ordre entraîne une chute des dépenses totales d'investissement malgré la progression des opérations réelles.

L'évolution des opérations d'ordre s'explique par des opérations patrimoniales exceptionnelles en 2023.

Les dépenses réelles augmentent de 4,3%.

Les dépenses d'équipement, opérations pour le compte de la Métropole incluses, s'établissent à 29,129 M€. Ce chiffre constitue une progression de 10% par rapport à l'année 2023 qui était déjà une année record, et peut être comparé à la moyenne des dépenses d'équipement de la période 2020-2023 soit 17,2 M€.

Les dépenses financières baissent de 16% après des éléments exceptionnels en 2023, exercice qui avait enregistré des réimputations de subventions, le versement à la Métropole pour l'équilibre de l'actif et du passif du budget des parkings et le remboursement de l'emprunt relais de 0,750 M€. La dépense principale à savoir le remboursement en capital des annuités revient à son niveau 2022 avec 5,039 M€ en 2024 contre 5,216 M€ en 2023.

Recettes d'investissement en €	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Evol°
Subventions d'investissement (13)	8 380 423,03	2 537 649,60	-70 %
Emprunts et dettes assimilées (16)	10 555 471,66	8 320 919,43	-21 %
Immobilisations incorporelles (20)	442,08	20 000,00	4424 %
Immobilisations corporelles (21)	6 590,95	58,00	-99 %
Dotations, fonds divers et réserves (10)	6 738 594,62	7 583 929,54	13 %
Autres immobilisations financières (27)	145 637,03	1 580 264,06	985 %
Opérations pour compte de tiers (454/8.2)	7 684 233,22	5 736 928,76	-25 %
Recettes réelles de l'exercice	33 511 392,59	25 779 749,39	-23 %
Opér. d'ordre entre sections (040)	5 527 274,73	8 831 134,56	60 %
Opérations patrimoniales (041)	15 316 476,67	1 018 437,45	-93 %
Recettes totales de l'exercice	54 355 143,99	35 629 321,40	-34 %

Les recettes d'investissement sont en baisse de 34% par rapport à 2023.

Les opérations d'ordre évoluent globalement de -53%, avec une hausse au chapitre 040 du fait d'un volume plus important de cessions d'immobilisations et une forte baisse des opérations patrimoniales (chapitre 041) après des écritures exceptionnelles sur 2023.

Les recettes réelles baissent de 23% avec des mouvements opposés :

- baisse des subventions d'investissement reçues sur l'exercice, le solde des sommes dues sur les réalisations 2024 figurant en restes à réaliser (chapitre 13), ceux-ci étant fondés sur les subventions obtenues par la commune et justifiés auprès des services du contrôle budgétaire ;
- baisse des mobilisations d'emprunt (6,8 M€) après les deux emprunts relais mobilisées en 2023 (4 M€ + emprunts relais 5,8 M€ et 0,75 M€) (chapitre 16) ;
- hausse du FCTVA (+0,648 M€) et de la taxe d'aménagement (+0,234 M€) (chapitre 10) ;
- comptabilisation du remboursement de l'ancienne avance en compte courant d'associés de la SEM pôle aéronautique (chapitre 27) ;
- moindres avances appelées auprès de la Métropole pour les opérations en transfert de maîtrise d'ouvrage.

III. Situation financière et principales données 2024 du budget principal

III.1. Soldes intermédiaires de gestion, endettement et ratios du budget principal

Précisions sur la notion d'épargne

L'épargne de gestion correspond à la différence entre recettes réelles de fonctionnement et dépenses réelles de fonctionnement de gestion, c'est-à-dire hors charges et produits financiers, hors charges et produits spécifiques et hors dotations et reprises sur provisions.

L'épargne brute correspond à la différence entre recettes réelles de fonctionnement et dépenses réelles de fonctionnement, incluant l'ensemble des produits et charges dont les charges financières.

L'épargne nette correspond à l'épargne brute déduction faite du remboursement de l'annuité en capital, hors opérations de gestion active de la dette.

En analyse financière, les recettes de fonctionnement sont normalement retraitées du produit des cessions d'immobilisations. Toutefois, l'article 29 de la loi de programmation des finances publiques 2018-2022 relatif à la capacité de désendettement ne prévoyait pas ce retraitement, tout comme les annexes budgétaires.

Aussi, le chiffre de la capacité de désendettement sera calculé avec deux chiffres d'épargne brute, sans ou avec le produit des cessions d'immobilisations.

a) Epargne et endettement

En k€	2022	2023	2024
Epargne de gestion	6 417	7 614	7 331
Epargne brute (EB)	5 414	6 442	6 012
Epargne nette	389	1 239	986
Variation Résultat Global de Clôture	229	2 993	- 3 891
Capital de la Dette (net dette récupérable)	5 025	5 203	5 027
Emprunt réalisé	5 390	10 550	6 800
Encours dette au 1er janvier (net)	43 084	43 449	48 200
Encours dette au 31 décembre (net)	43 449	48 200	49 974
Taux d'épargne (EB/RRF)	4,7%	5,4%	5,1%
Capacité désendettement (enc 31déc / EB)	8,0	7,5	8,3
Capacité désendettement (EB yc cessions)	7,2	6,2	6,4

En 2024, l'épargne brute et l'épargne nette s'établissent à respectivement 6,0 M€ et 1,0 M€, valeurs qui se situent entre celles de 2022 et 2023.

Compte tenu d'un encours de dette en faible augmentation, la capacité de désendettement (encours de dette divisé par épargne brute) reste à un niveau satisfaisant à 8,3 ans. En intégrant dans l'épargne brute le produit des cessions, la capacité de désendettement s'élève à 6,4 ans.

b) Autres ratios d'endettement

Les ratios d'endettement à la population et aux recettes réelles de fonctionnement (hors produit des cessions) sont les suivants.

Ratios Istres	2022	2023	2024
Encours tot/pop (€)	981	1 068	1 104
Encours LT/pop (€)	981	940	976
<i>moy 20-50 khab</i>	<i>1 006</i>	<i>990</i>	<i>NC</i>
Encours tot/RRF	37,8%	40,7%	44,1%
Encours LT/RRF	37,8%	35,8%	39,0%
<i>moy 20-50 khab</i>	<i>67,4%</i>	<i>63,3%</i>	<i>NC</i>

Par rapport à sa population, Istres présente un ratio d'endettement meilleur que les communes de sa strate démographique (20 000 à 50 000 habitants) sur son encours long terme.

Quel que soit le périmètre de son encours, Istres présente un taux d'endettement (encours sur recettes réelles de fonctionnement) sensiblement meilleur que les communes de sa strate.

III.2. Fiscalité, péréquation et dotation globale de fonctionnement

a) Produit fiscal 2024

Les bases, taux d'imposition et produits de fiscalité 2024, incluant le coefficient correcteur de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, sont les suivants :

	2024		
	taux	bases k€	produit k€
TH rés. secondaires	22,75%	1 701	387
foncier bâti	53,43%	53 627	28 631 *
coefficient correcteur THRP-FB			4 714
foncier non bâti	50,93%	424	216
* après lissage révision VLLP		Total	33 948

b) Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)

Le FPIC constitue une recette (attribution) et une dépense (contribution) du budget de la commune.

Le bilan financier devient négatif en 2024 et cette dégradation se poursuivra jusqu'en 2028.

FPIC k€	2022	2023	2024
Attribution	390	376	315
Contribution	234	342	370
Solde	156	34	-55

c) Dotation de globale de fonctionnement

La dotation globale de fonctionnement (DGF) intègre la dotation forfaitaire et la dotation de solidarité urbaine.

➤ Dotation de solidarité urbaine

Le montant de la dotation de solidarité urbaine 2024 est de 0,573 M€ après 0,527 M€ en 2023.

➤ Dotation forfaitaire

En 2023, la commune a perçu 96 k€ de dotation forfaitaire, alors qu'elle avait perdu cette ressource depuis 2019 au terme du processus de contribution des collectivités territoriales au redressement des finances publiques sur les années 2014-2017 qui s'est traduit par une baisse de l'enveloppe de DGF annuelle de près de 11,5 Md€ dont 4,2 Md€ sur les communes.

Des acomptes de dotation forfaitaire ont été versés à la commune sur l'exercice 2024, sur la base de la dotation perçue en 2023, jusqu'à la notification de la DGF 2024. La dotation forfaitaire de la commune étant nulle pour 2024, les acomptes perçus soit 40 k€ ont fait l'objet d'un remboursement par opérations budgétaires au chapitre 014. La somme apparaissant en 2024 au compte 74111 dotation forfaitaire ne correspond donc pas à la dotation forfaitaire de l'exercice 2024, mais aux acomptes reçus et reversés pour un solde final de zéro.

Ceci précisé, les chiffres de la DGF sont les suivants.

chiffres en k€	2013	2024
Dotation forfaitaire	7 161	0
DSU	435	573
DGF	7 596	573
Evolution par rapport à 2013		-7 023
Perte cumulée		64 658

La perte annuelle de DGF est de 7 M€, correspondant à une perte cumulée de plus de 64 M€ depuis 2013.

III.3. Financement de l'investissement du budget principal

En 2024, avec une comparaison à 2023, le financement de l'investissement est assuré de la façon suivante.

K€	2023	2024	% 2024
Dépenses d'investissement hors dette	28 099	30 503	100,0%
Dépenses d'équipement	23 008	23 899	78,3%
<i>Dépenses directes d'équipement</i>	22 812	23 642	77,5%
<i>Dépenses indirectes (FdC + S.E.)</i>	197	257	0,8%
Opérations pour cpte de tiers (dép)	3 418	5 212	17,1%
AC Investissement	0	18	0,1%
Dépenses financières d'inv.	1 672	1 373	4,5%
Remboursement anticipé	750	0	0,0%
Dép d'inv hors annuité en capital	28 849	30 503	100,0%
Financement de l'investissement	31 842	26 612	87,2%
Epargne nette	1 239	986	3,2%
Ressources propres d'inv. (RPI)	3 988	10 552	34,6%
<i>FCTVA</i>	2 112	2 760	9,0%
<i>Produits des cessions</i>	1 375	4 103	13,5%
<i>Diverses RPI</i>	501	3 689	12,1%
Opérations pour cpte de tiers (rec)	7 684	5 737	18,8%
Fonds affectés (amendes, ...)	303	0	0,0%
Subventions yc DETR / DSIL	8 077	2 538	8,3%
Emprunt	10 550	6 800	22,3%
Variation du résultat global de clôture	2 993	- 2 631	-12,8%

En 2024, le financement des dépenses d'investissement a été assuré par les ressources propres et l'épargne nette pour 38%, les subventions et remboursements sur opérations transférées pour 27% et l'emprunt pour 22%.

Il en est résulté un solde négatif de financement qui s'est répercuté sur le résultat global.

En k€	2023	2024
Résultat Global de Clôture avant Ràr	1 260	- 2 631
Résultat Global de Clôture après Ràr	6 083	6 236

Le résultat global de clôture, toutes sections confondues, est ainsi de -2 630 943,13 € et +6 236 399,16 € avant et après restes à réaliser.

RAPPORT SUR LES COMPTES 2024

BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DES AGENTS DE LA VILLE D'ISTRES

I. L'exécution budgétaire du budget annexe de la RAVI

I.1. Section de fonctionnement du budget annexe de la RAVI

Dépenses de fonctionnement en €	Prévisions	Réalisations	tx réel°
Charges à caractère général (011)	231 500,00	189 249,00	82 %
Charges de personnel (012)	105 000,00	103 877,29	99 %
Autres charges de gestion courante (65)	417 500,00	348 753,88	84 %
Charges spécifiques (67)	500,00	0,00	0 %
Opér. d'ordre entre sections (042)	1 300,00	1 280,40	98 %
Dépenses totales de l'exercice	755 800,00	643 160,57	85 %

Le taux de réalisation des charges totales de fonctionnement est de 85% avec des taux homogènes pour les charges hors personnel. Pour rappel, les charges de personnel sont calculées et comptabilisées sur le budget principal. La comptabilisation sur le budget annexe correspond à un remboursement par le budget annexe au budget principal de la charge du personnel affecté à l'activité de la régie.

Recettes de fonctionnement en €	Prévisions	Réalisations	tx réel°
Produit services, domaines, ventes (70)	80 041,55	103 523,12	129 %
Dotations et participations (74)	670 000,00	541 000,00	81 %
Recettes totales de l'exercice	750 041,55	644 523,12	86 %

Le taux d'exécution des produits de fonctionnement s'élève à 86%, forcément proche du taux d'exécution des charges puisque la subvention de la commune est versée en fonction du besoin de financement de la régie.

Recettes-dépenses de fonctionnement totales de l'exercice €	1 362,55
Résultat de fonctionnement n-1 reporté €	5 758,45
Résultat de fonctionnement de clôture €	7 121,00

Le résultat de fonctionnement de l'exercice est positif de 1 362,55 €. En ajoutant le report à nouveau 2023, le résultat de clôture 2024 en fonctionnement est de +7 121,00 €.

I.2. Section d'investissement du budget annexe de la RAVI

Dépenses d'investissement en €	Prévisions	Réalisations	tx réel°	RàR
Immobilisations corporelles (21)	11 700,00	473,11	4 %	935,70
Dépenses totales de l'exercice	11 700,00	473,11	4 %	935,70

Le taux de réalisation des dépenses d'investissement est de 4% avant restes à réaliser, et de 12% en intégrant le restes à réaliser, ce qui s'explique par un besoin inférieur aux crédits inscrits pour l'équilibre de la section d'investissement.

Recettes d'investissement en €	Prévisions	Réalisations	tx réel°	RàR
Dotations, fonds divers et réserves (10)	141,95	122,44	86 %	0,00
Opér. d'ordre entre sections (040)	1 300,00	1 280,40	98 %	-
Recettes totales de l'exercice	1 441,95	1 402,84	97 %	0,00

Le taux de réalisation des recettes d'investissement est au total de 97% pour la dotation aux amortissements (chapitre 040) et le FCTVA (chapitre 10).

Recettes - dépenses d'investissement totales de l'exercice €	929,73
Solde d'investissement n-1 reporté €	10 258,05
Solde d'investissement de clôture €	11 187,78
Solde des restes à réaliser d'investissement €	-935,70
Solde d'investissement cumulé de clôture €	10 252,08

Le solde d'investissement de l'exercice est positif de 929,73 €. En ajoutant le solde d'investissement 2023, le solde de clôture 2024 est de +11 187,78 €.

Compte tenu d'un reste à réaliser en dépenses de 935,70 €, le solde cumulé de clôture 2024 de la section d'investissement est de +10 252,08 €.

II. Evolutions des dépenses et recettes 2024 du budget annexe de la RAVI

II.1. Evolution de la section de fonctionnement du budget annexe de la RAVI

Dépenses de fonctionnement en €	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Evol°
Charges à caractère général (011)	185 126,14	189 249,00	2 %
Charges de personnel (012)	105 034,28	103 877,29	-1 %
Autres charges de gestion courante (65)	412 796,51	348 753,88	-16 %
Opér. d'ordre entre sections (042)	1 344,46	1 280,40	-5 %
Dépenses totales de l'exercice	704 301,39	643 160,57	-9 %

Les charges sont en baisse de 9% compte tenu notamment de la modification de la prise en charge pour les prestations vacances.

Recettes de fonctionnement en €	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Evol°
Produit services, domaines, ventes (70)	86 632,61	103 523,12	19 %
Dotations et participations (74)	620 000,00	541 000,00	-13 %
Recettes totales de l'exercice	706 632,61	644 523,12	-9 %

L'évolution des recettes de fonctionnement est du même niveau que celle des dépenses soit -9% puisque la subvention du budget principal vient équilibrer la section de fonctionnement.

II.2. Evolution de la section d'investissement du budget annexe de la RAVI

Dépenses d'investissement en €	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Evol°
Immobilisations corporelles (21)	746,40	473,11	-37 %
Dépenses totales de l'exercice	746,40	473,11	-37 %

Recettes d'investissement en €	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Evol°
Dotations, fonds divers et réserves (10)	175,37	122,44	-30 %
Opér. d'ordre entre sections (040)	1 344,46	1 280,40	-5 %
Recettes totales de l'exercice	1 519,83	1 402,84	-8 %

Les dépenses d'investissement concernent du mobilier.

Les recettes d'investissement sont constituées du FCTVA et des amortissements, majoritairement liés aux dépenses des années précédentes.

III. Situation financière et principales données 2024 du budget annexe de la RAVI

Le résultat global, toutes sections confondues, est le suivant (en €).

Résultat de fonctionnement de clôture	7 121,00
Solde d'investissement cumulé de clôture	10 252,08
Résultat global cumulé de clôture 2024	17 373,08
Résultat global cumulé de clôture 2023	16 016,50

En l'absence d'emprunt et compte tenu du petit volume d'investissement qui s'autofinance par la dotation aux amortissements et le solde positif d'investissement, il n'y a pas d'éléments significatifs à noter sur ce budget financé très majoritairement par la subvention de la commune.

RAPPORT SUR LES COMPTES 2024

BUDGET ANNEXE DE LA REGIE MUNICIPALE DES TRANSPORTS

I. L'exécution budgétaire du budget annexe de la régie municipale des transports

I.1. Section d'exploitation du budget annexe de la régie municipale des transports

Dépenses d'exploitation en €	Prévisions	Réalisations	tx réel°
Charges à caractère général (011)	139 433,00	118 186,42	85 %
Charges de personnel (012)	403 000,00	397 671,53	99 %
Autres charges de gestion courante (65)	900,00	700,10	78 %
Charges exceptionnelles (67)	406,00	0,00	0 %
Opér. d'ordre entre sections (042)	77 296,00	77 295,60	100 %
Dépenses totales de l'exercice	621 035,00	593 853,65	96 %

Le taux de réalisation des charges d'exploitation est de 96%.

Les charges de personnel (chapitre 012) représentent 77% des dépenses réelles.

Les opérations d'ordre entre sections (chapitre 042) correspondent à la dotation aux amortissements des bus, pour la dernière annuité.

Recettes d'exploitation en €	Prévisions	Réalisations	tx réel°
Dotations et participations (74)	538 000,00	512 000,00	95 %
Autres produits de gestion courante (75)	8,91	0,00	0 %
Produits exceptionnels (77)	4 233,00	4 231,30	100 %
Opér. d'ordre entre sections (042)	77 296,00	77 295,60	100 %
Recettes totales de l'exercice	619 537,91	593 526,90	96 %

Hors écritures d'ordre (transfert des subventions d'investissement reçues à la section d'exploitation), le financement de la section d'exploitation repose intégralement sur la subvention de fonctionnement du budget principal, même si l'on trouve en 2024 une recette exceptionnelle au titre d'une annulation de mandat sur exercice antérieur.

La subvention est ajustée au besoin de financement du budget annexe, ce qui conduit à un taux de réalisation global de 96%.

Recettes - dépenses d'exploitation totales de l'exercice €	-326,75
Résultat d'exploitation n-1 reporté €	1 497,09
Résultat d'exploitation de clôture €	1 170,34

Le résultat d'exploitation de l'exercice est de -326,75 €. En ajoutant le report à nouveau 2023, le résultat de clôture 2024 est de +1 170,34 € sur la section d'exploitation.

I.2. Section d'investissement du budget annexe de la régie municipale des transports

Dépenses d'investissement en €	Prévisions	Réalisations	tx réel°	RàR
Opér. d'ordre entre sections (040)	77 296,00	77 295,60	100 %	-
Dépenses totales de l'exercice	77 296,00	77 295,60	100 %	-

Recettes d'investissement en €	Prévisions	Réalisations	tx réel°	RàR
Opér. d'ordre entre sections (040)	77 296,00	77 295,60	100 %	-
Recettes totales de l'exercice	77 296,00	77 295,60	100 %	-

Les mouvements sur la section d'investissement ne concernent que les écritures d'ordre, avec en recettes l'amortissement des bus et en dépenses le transfert à la section d'exploitation des subventions reçues pour leur financement. Ces opérations se terminent en 2024.

Recettes - dépenses d'investissement totales de l'exercice €	0,00
Solde d'investissement n-1 reporté €	0,00
Solde d'investissement de clôture €	0,00
Solde des restes à réaliser d'investissement €	0,00
Solde d'investissement cumulé de clôture €	0,00

Le solde d'investissement de l'exercice et le solde d'investissement de clôture sont à zéro.

Il n'y a pas de restes à réaliser que ce soit en dépenses ou en recettes. Aussi, le solde d'investissement cumulé de clôture 2024 est aussi à zéro.

II. Evolutions des dépenses et recettes 2024 du budget annexe de la régie municipale des transports

II.1. Evolution de la section d'exploitation du budget annexe de la régie municipale des transports

Dépenses d'exploitation en €	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Evol°
Charges à caractère général (011)	117 729,75	118 186,42	0 %
Charges de personnel (012)	382 216,59	397 671,53	4 %
Autres charges de gestion courante (65)	687,18	700,10	2 %
Opér. d'ordre entre sections (042)	77 284,00	77 295,60	0 %
Dépenses totales de l'exercice	577 917,52	593 853,65	3 %

Les charges d'exploitation sont en progression de 3%, compte tenu d'une augmentation de 4% de la masse salariale du personnel affecté au fonctionnement du service.

Recettes d'exploitation en €	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Evol°
Dotations et participations (74)	501 000,00	512 000,00	2 %
Autres produits de gestion courante (75)	0,25	0,00	-100 %
Produits exceptionnels (77)	0,00	4 231,30	NS
Opér. d'ordre entre sections (042)	77 284,00	77 295,60	0 %
Recettes totales de l'exercice	578 284,25	593 526,90	3 %

L'évolution des recettes d'exploitation est identique à celle des dépenses, la subvention du budget principal à la régie étant ajustée au niveau des dépenses de l'année.

II.2. Evolution de la section d'investissement du budget annexe de la régie municipale des transports

Les exercices 2023 et 2024 sont quasi identiques dans leur structure et leurs montants, soit 77 296 € pour l'amortissement des bus (recette d'investissement) et le transfert à la section d'exploitation des subventions reçues (dépense d'investissement), cette somme constituant le solde des amortissements et des transferts des biens et subventions concernés.

III. Situation financière et principales données 2024 du budget annexe de la régie municipale des transports

Le résultat global, toutes sections confondues, est le suivant (en €).

Résultat d'exploitation de clôture	1 170,34
Solde d'investissement cumulé de clôture	0,00
Résultat global cumulé de clôture 2024	1 170,34
Résultat global cumulé de clôture 2023	1 497,09

En l'absence d'emprunt, il n'y a pas d'éléments significatifs à noter sur ce budget financé par la subvention de la commune.

RAPPORT SUR LES COMPTES 2024

BUDGET ANNEXE DE LA REGIE MUNICIPALE DES POMPES FUNEBRES

I. L'exécution budgétaire du budget annexe de la régie municipale des pompes funèbres

I.1. Section d'exploitation du budget annexe de la régie municipale des pompes funèbres

Dépenses d'exploitation en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°
Charges à caractère général (011)	279 929,00	279 065,21	100 %
Charges de personnel (012)	550 000,00	494 903,21	90 %
Autres charges de gestion courante (65)	8 000,00	7 695,12	96 %
Charges financières (66)	18 600,00	18 471,18	99 %
Charges exceptionnelles (67)	500,00	0,00	0 %
Dotations provisions et dépréciations (68)	9 116,00	9 115,82	100 %
Dépenses réelles de l'exercice	866 145,00	809 250,54	93 %
Virement section d'investissement (023)	66 700,00	-	NS
Opér. d'ordre entre sections (042)	104 000,00	102 380,00	98 %
Dépenses totales de l'exercice	1 036 845,00	911 630,54	88 %

Le taux de réalisation global des charges d'exploitation est de 88%, étant rappelé que le virement à la section d'investissement n'est jamais exécuté.

Les opérations d'ordre correspondent donc au seul amortissement des immobilisations.

Le taux d'exécution des dépenses réelles est de 93%. L'écart sur les dépenses de personnel s'explique par le départ à la retraite d'un agent, non remplacé, et par la longue maladie d'un autre agent.

Recettes d'exploitation en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°
Produit services, domaines, ventes (70)	740 006,11	664 345,80	90 %
Dotations et participations (74)	160 000,00	160 000,00	100 %
Reprises sur provisions et dépréciat° (78)	7 045,00	7 044,28	100 %
Recettes réelles de l'exercice	907 051,11	831 390,08	92 %
Opér. d'ordre entre sections (042)	58 000,00	55 261,00	95 %
Recettes totales de l'exercice	965 051,11	886 651,08	92 %

Le taux de réalisation des produits d'exploitation est de 92%.

Hors opérations d'ordre du chapitre 042 (transfert des subventions d'investissement reçues à la section d'exploitation), la contribution de la commune a représenté 19% des ressources et les usagers 80%, malgré un taux de réalisation de 90% pour le chiffre d'affaires qui subit une activité inférieure à celle de l'année précédente.

Recettes - dépenses d'exploitation totales de l'exercice €	-24 979,46
Résultat d'exploitation n-1 reporté €	71 793,89
Résultat d'exploitation de clôture €	46 814,43

Le résultat d'exploitation de l'exercice est de -24 979,46 €. En ajoutant le report à nouveau 2023, le résultat d'exploitation de clôture 2024 est de +46 814,43 €.

I.2. Section d'investissement du budget annexe de la régie municipale des pompes funèbres

Dépenses d'investissement en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°	RàR
Immobilisations corporelles (21)	41 000,00	27 040,20	66 %	1 000,00
Emprunts et dettes assimilées (16)	107 700,00	107 622,13	100 %	-
Opér. d'ordre entre sections (040)	58 000,00	55 261,00	95 %	-
Dépenses totales de l'exercice	206 700,00	189 923,33	92 %	1 000,00

Le taux de réalisation des dépenses d'investissement est de 92%. Les dépenses d'équipement (chapitre 21) réalisées ou en restes à réaliser concernent le solde de la construction de la chambre funéraire.

Recettes d'investissement en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°	RàR
Subventions d'investissement (13)	78 000,00	0,00	0 %	87 829,00
Immobilisations corporelles (21)	0,00	53 109,00	NS	
Immobilisations en cours (23)	51 000,00	0,00	0 %	
Dotations , fonds divers et réserves (10)	5 891,35	5 891,35	100 %	
Virement de la section d'exploitation (021)	66 700,00	-	NS	-
Opér. d'ordre entre sections (040)	104 000,00	102 380,00	98 %	-
Recettes totales de l'exercice	305 591,35	161 380,35	53 %	87 829,00

Le taux de réalisation des recettes d'investissement est de 53% sans les restes à réaliser et de 82% restes à réaliser compris. Hors virement de la section d'exploitation, jamais exécuté, ce dernier taux monte à 104% compte tenu d'un solde à recevoir sur la subvention pour la chambre funéraire légèrement supérieur à la prévision.

Les autres recettes réelles correspondent au paiement par le budget principal de sa quote-part de maîtrise d'œuvre (prévue au chapitre 23 mais comptabilisée au chapitre 21) et à l'affectation en réserves (chapitre 10).

Les opérations d'ordre correspondent à l'amortissement des immobilisations.

Recettes - dépenses d'investissement totales de l'exercice €	-28 542,98
Solde d'investissement n-1 reporté €	-98 891,35
Solde d'investissement de clôture €	-127 434,33
Solde des restes à réaliser d'investissement €	86 829,00
Solde d'investissement cumulé de clôture €	-40 605,33

Le solde d'investissement de l'exercice est négatif de 28 542,98 €. En ajoutant le solde d'investissement 2023, le solde d'investissement de clôture est de -127 434,33 €. En prenant en compte les restes à réaliser en investissement, le solde d'investissement cumulé de clôture 2024 est de -40 605,33 €, ce qui nécessitera une affectation en réserves du résultat d'exploitation pour un même montant.

II. Evolutions des dépenses et recettes 2024 du budget annexe de la régie municipale des pompes funèbres

II.1. Evolution de la section d'exploitation du budget annexe de la régie municipale des pompes funèbres

Dépenses d'exploitation en €	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Evol°
Charges à caractère général (011)	270 846,70	279 065,21	3 %
Charges de personnel (012)	521 068,84	494 903,21	-5 %
Autres charges de gestion courante (65)	814,36	7 695,12	845 %
Charges financières (66)	21 084,65	18 471,18	-12 %
Charges exceptionnelles (67)	63,69	0,00	-100 %
Dotations provisions et dépréciations (68)	774,91	9 115,82	1076 %
Dépenses réelles de l'exercice	814 653,15	809 250,54	-1 %
Opér. d'ordre entre sections (042)	95 942,81	102 380,00	7 %
Dépenses totales de l'exercice	910 595,96	911 630,54	0 %

Les charges d'exploitation sont stables en 2024.

Les dépenses réelles baissent de 1%, compte tenu de la baisse des charges de personnel (cf I.1. supra) et des intérêts de l'emprunt.

La dotation pour créances irrécouvrables (chapitre 68) constituée en 2022 a été ajustée en contrepartie des reprises.

Les opérations d'ordre concernent la dotation aux amortissements.

Recettes d'exploitation en €	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Evol°
Produit services, domaines, ventes (70)	726 497,65	664 345,80	-9 %
Dotations et participations (74)	243 000,00	160 000,00	-34 %
Autres produits de gestion courante (75)	505,60	0,00	-100 %
Produits exceptionnels (77)	5 003,11	0,00	-100 %
Reprises sur provisions et dépréciat° (78)	0,00	7 044,28	NS
Recettes réelles de l'exercice	975 006,36	831 390,08	-15 %
Opér. d'ordre entre sections (042)	5 308,00	55 261,00	941 %
Recettes totales de l'exercice	980 314,36	886 651,08	-10 %

Après une bonne année 2023, le chiffre d'affaires baisse de 9% et se situe à peine 5% au-dessus de celui de 2022 malgré l'augmentation des tarifs en 2023 et 2024.

La contribution de la commune avait été réduite au regard des prévisions de chiffre d'affaires qui permettaient de couvrir une grande partie de l'autofinancement nécessaire au remboursement de l'emprunt de la chambre funéraire.

Les opérations d'ordre concernent le transfert à la section d'exploitation des subventions d'investissement, en forte augmentation compte tenu des subventions reçues en 2023 pour la chambre funéraire.

II.2. Evolution de la section d'investissement du budget annexe de la régie municipale des pompes funèbres

Dépenses d'investissement en €	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Evol°
Immobilisations corporelles (21)	83 910,23	27 040,20	-68 %
Immobilisations en cours (23)	185 873,03	0,00	-100 %
Emprunts et dettes assimilées (16)	105 009,55	107 622,13	2 %
Opér. d'ordre entre sections (040)	5 308,00	55 261,00	941 %
Dépenses totales de l'exercice	380 100,81	189 923,33	-50 %

L'exercice 2024 comptabilise des reliquats de la nouvelle chambre funéraire (chapitre 21) et le remboursement en capital de l'emprunt, qui progresse conformément à son profil d'amortissement.

Les opérations d'ordre sont le symétrique du chapitre 042 en recettes d'exploitation (transfert à la section d'exploitation des subventions d'investissement).

Recettes d'investissement en €	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Evol°
Subventions d'investissement (13)	1 411 660,28	0,00	-100 %
Immobilisations corporelles (21)	0,00	53 109,00	NS
Dotations, fonds divers et réserves (10)	0,00	5 891,35	NS
Opér. d'ordre entre sections (040)	95 942,81	102 380,00	7 %
Recettes totales de l'exercice	1 507 603,09	161 380,35	-89 %

Le solde de la subvention du Département pour la chambre funéraire est prévu en restes à réaliser 2024, après les subventions reçues en 2023.

Au chapitre 21 est comptabilisé le paiement par le budget principal de sa quote-part de maîtrise d'œuvre, au terme de l'opération de la chambre funéraire dont certaines dépenses concernaient la commune.

Le chapitre 10 concerne l'affectation en réserves nécessaire pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement au titre du solde cumulé d'investissement 2023.

Les opérations d'ordre sont le symétrique du chapitre 042 en dépenses d'exploitation (dotation aux amortissements).

III. Situation financière et principales données 2024 du budget annexe de la régie municipale des pompes funèbres

Le résultat global, toutes sections confondues, est le suivant (en €).

Résultat d'exploitation de clôture	46 814,43
Solde d'investissement cumulé de clôture	-40 605,33
Résultat global cumulé de clôture 2024	6 209,10
Résultat global cumulé de clôture 2023	71 793,89

L'encours de dette est constitué d'un emprunt pour un capital restant dû de 694 k€ à fin 2024, remboursé par échéances mensuelles à hauteur de 126 k€ par an, la dernière échéance étant prévue en novembre 2030.

Compte tenu du chiffre d'affaires 2024, l'épargne brute est très faible avec 22 k€, conduisant à une capacité d'autofinancement intégrant le report à nouveau de 94 k€.

RAPPORT SUR LES COMPTES 2024

BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DU BOWLING MUNICIPAL D'ISTRES

I. L'exécution budgétaire du budget annexe de la régie du bowling municipal d'Istres

I.1. Section d'exploitation du budget annexe de la régie du bowling municipal d'Istres

Dépenses d'exploitation en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°
Charges à caractère général (011)	180 550,00	145 052,07	80 %
Charges de personnel (012)	262 000,00	258 889,80	99 %
Autres charges de gestion courante (65)	1 400,00	0,00	0 %
Charges exceptionnelles (67)	678,66	0,00	0 %
Dépenses réelles de l'exercice	444 628,66	403 941,87	91 %
Virement section d'investissement (023)	21 258,60	-	NS
Opér. d'ordre entre sections (042)	2 900,00	872,00	30 %
Dépenses totales de l'exercice	468 787,26	404 813,87	86 %

Le taux de réalisation des charges d'exploitation est de 86% dont 91% pour les dépenses réelles. L'écart à la prévision sur les charges à caractère général concerne l'entretien, les charges de copropriété et dans une moindre mesure les achats de boissons et autres fournitures.

Recettes d'exploitation en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°
Produit services, domaines, ventes (70)	420 000,48	407 592,88	97 %
Autres produits de gestion courante (75)	12 000,00	12 000,31	100 %
Recettes totales de l'exercice	432 000,48	419 593,19	97 %

Le taux de réalisation des produits d'exploitation est de 97%, compte tenu d'un chiffre d'affaires légèrement en dessous de la prévision.

Recettes - dépenses d'exploitation totales de l'exercice €	14 779,32
Résultat d'exploitation n-1 reporté €	36 786,78
Résultat d'exploitation de clôture €	51 566,10

Le résultat d'exploitation de l'exercice s'élève à 14 779,32 €, soit après prise en compte du report à nouveau 2023 un résultat d'exploitation de clôture 2024 de 51 566,10 €.

I.2. Section d'investissement du budget annexe de la régie du bowling municipal d'Istres

Dépenses d'investissement en €	Prévisions	Réalisations	tx réal°	RàR
Immobilisations corporelles (21)	20 000,00	0,00	0 %	15 440,00
Emprunts et dettes assimilées (16)	50 000,00	50 000,00	100 %	0,00
Autres immobilisations financières (27)	12 000,00	9 733,40	81 %	0,00
Dépenses totales de l'exercice	82 000,00	59 733,40	73 %	15 440,00

Les dépenses d'investissement de l'exercice concernent les consignations sur les boissons (chapitre 27) et le remboursement de l'avance consentie par la commune au titre de la dotation initiale de la régie (chapitre 16). Des acquisitions de divers matériels et mobiliers ont été engagées et figurent en restes à réaliser au chapitre 21.

Recettes d'investissement en €	Prévisions	Réalizations	tx réal°	RàR
Subventions d'investissement (13)	3 800,00	0,00	0 %	0,00
Autres immobilisations financières (27)	12 000,00	10 975,70	91 %	0,00
Recettes réelles de l'exercice	15 800,00	10 975,70	69 %	0,00
Virement de la section d'exploitation (021)	21 258,60	-	NS	-
Opér. d'ordre entre sections (040)	2 900,00	872,00	30 %	-
Recettes totales de l'exercice	39 958,60	11 847,70	30 %	0,00

Le taux de réalisation des recettes réelles d'investissement est de 69%. Les immobilisations financières correspondent au remboursement par le fournisseur des consignations versées lors des achats de boissons.

Recettes - dépenses d'investissement totales de l'exercice €	-47 885,70
Solde d'investissement n-1 reporté €	42 041,40
Solde d'investissement de clôture €	-5 844,30
Solde des restes à réaliser d'investissement €	-15 440,00
Solde d'investissement cumulé de clôture €	-21 284,30

Le solde d'investissement de l'exercice est négatif de 47 885,70 €. En ajoutant le solde d'investissement 2023, le solde d'investissement de clôture est de -5 844,30 €.

En prenant en compte les restes à réaliser en investissement, le solde d'investissement cumulé de clôture 2024 est de -21 284,30 €, ce qui nécessitera une affectation en réserves du résultat d'exploitation pour un même montant.

II. Evolutions des dépenses et recettes 2024 du budget annexe de la régie du bowling municipal d'Istres

II.1. Evolution de la section d'exploitation du budget annexe de la régie du bowling municipal d'Istres

Dépenses d'exploitation en €	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Evol°
Charges à caractère général (011)	174 564,42	145 052,07	-17 %
Charges de personnel (012)	249 857,54	258 889,80	4 %
Autres charges de gestion courante (65)	2,17	0,00	-100 %
Opér. d'ordre entre sections (042)	2 122,00	872,00	-59 %
Dépenses totales de l'exercice	426 546,13	404 813,87	-5 %

Les charges sont globalement en baisse de 5%, avec une diminution significative au chapitre 011 compte tenu de l'imputation sur l'exercice 2023 de certaines charges relatives à 2022 (charges locatives, eau et électricité).

Recettes d'exploitation en €	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Evol°
Produit services, domaines, ventes (70)	417 049,20	407 592,88	-2 %
Autres produits de gestion courante (75)	12 000,00	12 000,31	0 %
Produits exceptionnels (77)	760,90	0,00	-100 %
Recettes totales de l'exercice	429 810,10	419 593,19	-2 %

L'évolution s'explique par une légère baisse de l'activité en 2024 avec un chiffre d'affaires à -2%.

II.2. Evolution de la section d'investissement du budget annexe de la régie du bowling municipal d'Istres

Dépenses d'investissement en €	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Evol°
Autres immobilisations financières (27)	13 982,30	9 733,40	-30 %
Emprunts et dettes assimilées (16)	0,00	50 000,00	NS
Dépenses totales de l'exercice	13 982,30	59 733,40	327 %

Recettes d'investissement en €	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Evol°
Autres immobilisations financières (27)	11 911,70	10 975,70	-8 %
Opér. d'ordre entre sections (040)	2 122,00	872,00	-59 %
Recettes totales de l'exercice	14 033,70	11 847,70	-16 %

En 2024, le montant des consignations versées ou remboursées sur les boissons (chapitre 27) est en baisse et le remboursement de l'avance de la commune à la régie est comptabilisé au chapitre 16.
Le chapitre 040 concerne la dotation aux amortissements.

III. Situation financière et principales données 2024 du budget annexe de la régie du bowling municipal d'Istres

Le résultat global, toutes sections confondues, est le suivant (en €).

Résultat d'exploitation de clôture	51 566,10
Solde d'investissement cumulé de clôture	-21 284,30
Résultat global cumulé de clôture 2024	30 281,80
Résultat global cumulé de clôture 2023	78 828,18

En l'absence d'emprunt, et après le remboursement de l'avance budgétaire de la commune par la régie, il n'y a pas d'éléments significatifs à noter sur ce budget.

RAPPORT SUR LES COMPTES 2024

BILAN DE LA GESTION PLURIANNUELLE EN AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Nota : il n'existe pas d'autorisations d'engagement, aussi le présent bilan traite des seules autorisations de programme.

Les autorisations de programme (AP) correspondent à des dépenses à caractère pluriannuel se rapportant à une immobilisation ou à un ensemble d'immobilisations déterminées, acquises ou réalisées par la commune, ou encore à des subventions d'équipement versées à des tiers.

Dans le cadre de la présentation des comptes financiers uniques de l'exercice 2024, le bilan de la gestion pluriannuelle et des engagements restant à financer s'établit comme suit.

I. Les autorisations de programme votées

A fin 2024, après la création de 2 autorisations de programme et la clôture de 4 autorisations existantes durant l'année 2024, les autorisations de programme sont les suivantes :

- Pôle social Edilys ;
- Théâtre de l'Olivier ;
- Naturothèque ;
- Services funéraires 2022 (numéro 2022-1) : chambre funéraire (budget principal) et extension des cimetières des Maurettes et d'Entressen ;
- Sports et loisirs 2022 (numéro 2022-2) : tennis couverts d'Entressen et espace de réalité virtuelle ;
- Extension du port des Heures Claires (numéro 2022-3) ;
- Parc urbain (numéro 2022-4) ;
- Domaine de Conclué (numéro 2022-5) ;
- Equipements et bâtiments publics 2023 (numéro 2023-1) : marché global de performance énergétique, chenil municipal des Maurettes et transfert des services techniques municipaux ;
- Sports, éducation et loisirs 2023 (numéro 2023-2) : self groupe scolaire Jules Ferry, club house du CEC ;
- Equipement des services 2023 (numéro 2023-3) ;
- Acquisitions foncières 2023-2025 (numéro 2023-4) : terrains AFPA, murs du bowling et quartier Vigne Gaste ;
- Equipements socio-culturels et bâtiments publics (numéro 2024-1) ;
- Equipement des services 2024 (numéro 2024-2).

II. Montants des autorisations de programme votées

Le montant des autorisations de programme à fin 2024, le montant mandaté sur ces autorisations de programme à fin 2023 et les crédits de paiement (CP) prévus sur 2024 et après 2024 sont les suivants.

En k€	Montant AP	Mandaté ->23	CP 2024	CP ultérieurs
Pôle social "Edilys"	13 300	4 552	430	8 318
Théâtre de l'Olivier	40 663	1 827	5 000	33 836
Naturothèque	8 880	471	500	7 909
2022-1 Services funéraires 2022	2 098	1 246	24	828
2022-2 Sports et loisirs 2022	3 668	1 381	1 535	751
2022-3 Extension du port des Heures Claires	1 370	329	1 041	0
2022-4 Parc urbain	4 440	114	1 000	3 326
2022-5 Domaine de Conclué	8 520	208	2 000	6 312
2023-1 Equipements et bâtiments publics 2023	22 030	4 311	7 430	10 288
2023-2 Sports, éducation et loisirs 2023-2024	2 127	199	707	1 221
2023-3 Equipement des services 2023	194	147	47	0
2023-4 Acquisitions foncières 2023	7 218	3 552	3 458	208
2024-1 Equipements socio-culturels et batiments publics	3 625	0	1 375	2 250
2024-2 Equipement des services 2024	3 381	0	395	2 986
TOTAL	121 514	18 337	24 942	78 233

Le total des dépenses gérées en autorisation de programme est en légère augmentation à 121,5 M€, dont 7,0 M€ au titre des deux nouvelles autorisations 2024.

La gestion en autorisations de programme représente sur le budget principal 2024 un taux de couverture des dépenses d'équipement, incluant les opérations pour le compte de la Métropole et le paiement du solde du bowling, de 66% : sur 37,5 M€ de crédits 2024, 24,9 M€ sont gérés en autorisations de programme.

III. Réalisation, lissage et affectation

Le montant des autorisations de programme, les crédits de paiement prévus sur 2024, le montant mandaté sur crédits de paiement en 2024, le lissage (renvoi des sommes non réalisées sur les exercices ultérieurs) 2024 et les restes à financer après 2024, sur la base des autorisations de programme ouvertes à fin 2024, sont les suivants.

En k€	Montant AP	CP 2024	réalisé 2024	tx réal° 2024	tx avct total	lissage	Reste à fin.
Pôle social "Edilys"	13 300	430	423	98 %	37 %	7	8 325
Théâtre de l'Olivier	40 663	5 000	3 491	70 %	13 %	1 509	35 345
Naturothèque	8 880	500	382	76 %	10 %	118	8 027
2022-1 Services funéraires 2022	2 098	24	15	63 %	60 %	9	837
2022-2 Sports et loisirs 2022	3 668	1 535	1 605	105 %	81 %	-70	682
2022-3 Extension du port des Heures Claires	1 370	1 041	1 041	100 %	100 %	-	-
2022-4 Parc urbain	4 440	1 000	115	12 %	5 %	885	4 211
2022-5 Domaine de Conclué	8 520	2 000	183	9 %	5 %	1 817	8 129
2023-1 Equipements et bâtiments publics 2023	22 030	7 430	7 375	99 %	53 %	55	10 344
2023-2 Sports, éducation et loisirs 2023-2024	2 127	707	709	100 %	43 %	-2	1 219
2023-3 Equipement des services 2023	194	47	46	98 %	99 %	-	-
2023-4 Acquisitions foncières 2023-2025	7 218	3 458	3 440	99 %	97 %	18	226
2024-1 Equipements socio-culturels et batiments publics	3 625	1 375	1 481	108 %	41 %	-106	2 144
2024-2 Equipement des services 2024	3 381	395	391	99 %	12 %	4	2 990
TOTAL	121 514	24 942	20 697	83 %	32 %	4 244	82 479
Total hors TTMO et MOD Métropole	57 641	15 401	15 485	101 %	54 %	-85	26 767

Le réalisé de l'exercice 2024 sur AP est de 20,7 M€, soit un taux de réalisation des crédits de paiement de 83%. En ajoutant les réalisations antérieures, le taux d'avancement des paiements sur autorisations de programme est de 32%. Hors opérations en transfert et en délégation de maîtrise d'ouvrage de la Métropole, ces taux sont respectivement de 100% et 54%.

Le montant des engagements restant à financer se monte à 82,4 M€. Ce reste à mandater en autorisations de programme rapporté aux crédits de paiement mandatés durant l'exercice définit le ratio de couverture des autorisations de programme. Ce ratio correspond au nombre théorique d'années qui permettrait de solder le stock d'autorisations de programme non mandaté en se fondant sur la réalisation des crédits de paiement de l'année écoulée.

En 2024, ce ratio s'établit à 4 ans, après 4,5 ans fin 2023. Hors opérations en transfert et en délégation de maîtrise d'ouvrage de la Métropole, ce ratio est de 1,7, ce qui traduit la maturité des investissements en maîtrise d'ouvrage communale et le démarrage des investissements en transfert de maîtrise d'ouvrage.

Les crédits de paiement non réalisés sont soit abandonnés, pour les opérations clôturées, soit renvoyés sur des exercices ultérieurs, par un mécanisme de lissage des crédits qui consiste à mettre à jour l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement sans modifier le montant total de l'autorisation de programme. Au titre de 2024, 4,2 M€ de crédits de paiement ont été lissés sur le budget principal pour une exécution de 20,7 M€.

Enfin, les autorisations de programme concernées par la procédure d'affectation (réservation de tout ou partie d'une autorisation de programme votée pour la réalisation d'une ou plusieurs opérations), soit toutes les autorisations de programme créées depuis 2022, sont affectées pour leur totalité. Le montant des autorisations de programme non affectées est donc nul à fin 2024.
